

**Conférence générale**

Vingt-neuvième session
Rapport

Генеральная конференция

Двадцать девятая сессия
Доклады

rep

Paris 1997

General Conference

Twenty-ninth Session
Report

المؤتمر العام

الدورة التاسعة والعشرون
تقرير

Conferencia General

29ª reunión
Informe

大会

第二十九届会议
报告

29 C/REP.11

29 août 1997

Original français/anglais

**RAPPORT DU COMITE INTERGOUVERNEMENTAL
POUR LA DECENNIE MONDIALE DU DEVELOPPEMENT CULTUREL
SUR SES ACTIVITES (1966-1997)**

PRESENTATION

Source : Paragraphe 1 de l'article IX des statuts du Comité intergouvernemental pour la Décennie mondiale du développement culturel.

Antécédents : En application des dispositions de l'article ci-dessus mentionné de ses statuts, le Comité intergouvernemental pour la Décennie mondiale du développement culturel soumet un rapport sur ses activités à chaque session ordinaire de la Conférence générale de l'UNESCO.

Objet : Considérant que la Décennie s'achève à la fin de l'année 1997, le présent rapport sera introduit par un bilan synthétique de cette Décennie. Il proposera ensuite un compte rendu succinct des activités mises en œuvre, en particulier des projets interdisciplinaires d'envergure régionale sur lesquels l'accent a été mis au cours des deux dernières années, ainsi que des suites données aux recommandations adoptées lors de la deuxième session extraordinaire du Comité intergouvernemental (avril 1995). Enfin, seront présentés les résultats de la cinquième session du Comité intergouvernemental (avril 1997).

Décision requise : Paragraphe 41.

INTRODUCTION

1. Aux termes du paragraphe 1 de l'article III de ses statuts, le Comité intergouvernemental pour la Décennie mondiale du développement culturel "est chargé, dans les domaines relevant de la compétence de l'UNESCO, de stimuler, de suivre et d'évaluer la mise en oeuvre du Programme d'action de la Décennie et de recommander notamment à la Conférence générale et aux divers partenaires concernés par la Décennie toutes mesures qui lui paraîtraient de nature à en assurer le bon déroulement et le succès".
2. En application des dispositions du paragraphe 1 de l'article IX de ses statuts, le Comité intergouvernemental soumet le présent rapport à la Conférence générale à l'occasion de sa vingt-neuvième session. L'ensemble des activités du Comité intergouvernemental figure dans le rapport final consacré à sa cinquième session ordinaire (21-25 avril 1997) qui est mis à la disposition de la Conférence générale.
3. Considérant que la Décennie s'achève à la fin de l'année 1997, le présent rapport sera introduit par un bilan synthétique de la Décennie (I). Il décrira ensuite brièvement les recommandations adoptées lors de la deuxième session extraordinaire du Comité intergouvernemental (3-7 avril 1995) (II) et proposera un compte rendu succinct des activités mises en oeuvre depuis la dernière session de la Conférence générale (III). Enfin, seront présentés les résultats de la cinquième session ordinaire du Comité intergouvernemental (21-25 avril 1997) (IV) ainsi qu'un projet de résolution proposé à la Conférence générale (V).
4. La liste des Etats membres du Comité intergouvernemental et des membres de son Bureau figure en annexe au présent document.

I. BILAN SYNTHETIQUE ET EVALUATION SOMMAIRE DE LA DECENNIE MONDIALE DU DEVELOPPEMENT CULTUREL (1988 - 1997)

5. La Décennie mondiale du développement culturel a été créée par la résolution A/41/187 du 8 décembre 1986 de l'Assemblée générale des Nations Unies pour la période 1988-1997. La Décennie, dont l'UNESCO est le chef de file, est un programme commun à toute la famille des Nations Unies.
6. La Décennie comporte quatre objectifs principaux : la prise en considération de la dimension culturelle dans le développement, l'affirmation et l'enrichissement des identités culturelles, l'élargissement de la participation à la vie culturelle et la promotion de la coopération culturelle internationale.
7. Le programme de la Décennie repose sur l'engagement de la communauté internationale. Etats membres, institutions des Nations Unies, individus, organisations gouvernementales et non gouvernementales sont invités à entreprendre les activités les plus diverses - projets pilotes de développement, recherches, formation, publications, conférences, expositions ou festivals qui poursuivent la réalisation des objectifs de la Décennie.
8. Celle-ci est née de la prise de conscience des difficultés rencontrées dans les stratégies de développement suivies depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. Malgré les progrès réalisés, les premières décennies des Nations Unies pour le développement avaient montré les limites d'une conception du développement fondée sur la seule croissance quantitative et matérielle.

9. Cette prise de conscience allait conduire la Conférence mondiale sur les politiques culturelles de Mexico, appelée "MONDIACULT", en 1982, à mettre en avant l'idée force selon laquelle la culture est un élément fondamental de la vie de chaque individu et de chaque communauté et qu'en conséquence, le développement, dont l'homme est la finalité, possède une dimension culturelle essentielle.

10. Après un départ assez lent dû en particulier à la complexité de son thème, la Décennie a su progressivement concentrer son programme sur l'approche culturelle d'un certain nombre de grands défis auxquels sont confrontées les sociétés : la démographie, l'environnement, le pluralisme culturel, la place du patrimoine culturel dans le développement, le financement de la culture, la participation à la vie du pays et à son développement, la démocratie.

11. Ce qu'aura commencé d'apporter la Décennie, en plus de la recherche sur les concepts, la théorie, ce sont des réponses sur le "comment faire ?" pour mieux intégrer la dimension culturelle dans le processus de développement, à travers les nombreux projets expérimentaux de terrain ainsi que les réunions où s'échangent les expériences.

12. Au cours de la période 1988-1997, plus de 1.200 projets lancés par 166 Etats membres, 14 OIG et 66 ONG ont été reconnus comme activités officielles de la Décennie mondiale du développement culturel, parmi lesquels près de 400 ont reçu un soutien financier de l'UNESCO pour un montant total de plus de 5 millions de dollars des Etats-Unis.

13. Les activités menées à bien dans le cadre de la Décennie mondiale du développement culturel, notamment l'établissement du rapport mondial "Notre diversité créatrice" par la Commission mondiale de la culture et du développement, ont mis en évidence le rôle fondamental et concret que joue la culture en tant que cadre et facteur dynamique des transformations socio-économiques du développement humain durable.

14. Le bilan des principales réalisations doit faire ressortir (i) le dynamisme et la prise de conscience qui ont marqué la réflexion menée par la communauté internationale sur l'interdépendance de la culture et du développement, (ii) les progrès sensibles accomplis dans l'accumulation et la diffusion de connaissances méthodologiques sur les concepts et instruments de la planification du développement dans une perspective culturelle, (iii) la mise en oeuvre de plusieurs centaines d'initiatives concrètes dans le monde entier, (iv) la mise en place de réseaux d'information, le développement des recherches et l'élaboration de projets pilotes dans ce domaine, (v) le renforcement de la coopération intersectorielle et des partenariats interinstitutions.

15. Adopter et mettre en oeuvre une approche culturelle du développement implique toutefois de poursuivre les efforts sur le long terme pour entretenir la dynamique créée, améliorer la compréhension des incidences pratiques de ce concept, expérimenter, améliorer et diffuser les connaissances méthodologiques acquises et former des agents de développement. La réalisation de nouveaux progrès décisifs passe par le renforcement de la coopération interdisciplinaire tant au sein de l'UNESCO ainsi qu'avec les autres organismes des Nations Unies, les organisations de développement bilatéral et le réseau international des scientifiques.

16. Les séminaires, réunions, publications, vidéos, films, expositions, bourses d'études, stages de formation, projets de terrain, réalisés dans le cadre du programme de la Décennie, auront concerné des milliers d'acteurs directs et des centaines de milliers de personnes qui auront participé à une activité. Une dynamique a été ainsi créée, dont les réseaux d'information

culturelle et ceux créés autour de thèmes spécifiques constitués au cours de ces dix années devraient contribuer à assurer la pérennité.

17. Après plusieurs années où un certain scepticisme a prévalu, plusieurs agences des Nations Unies comme le PNUD, l'OMS, la FAO, le PNUE, le FNUAP, l'OMT ont participé avec intérêt aux activités de la Décennie.

18. A travers l'UNESCO, la Décennie aura également apporté sa contribution à la préparation des grandes conférences internationales des Nations Unies : Conférence sur l'environnement et le développement, Rio de Janeiro, Brésil (1992) ; Sommet social de Copenhague (1995), Conférence du Caire sur les populations (1994), Conférence de Beijing sur les femmes (1995), Conférence Habitat II à Istanbul (1996).

19. Pour rendre compte de la richesse et de la diversité des expériences et des projets, il aurait fallu accorder des moyens plus importants à la publication des résultats, des comptes rendus de séminaires, de projets expérimentaux, ce qui aurait donné plus de visibilité au programme de la Décennie. Cependant, sur le terrain, des centaines de milliers de femmes et d'hommes ont entendu parler de la dimension culturelle du développement humain. Que tous les acteurs et promoteurs de ces projets soient ici remerciés. Leurs efforts n'auront pas été fournis en vain. Ce qui a été semé au cours de ces dix ans sera récolté par les générations futures.

20. Il semble prématuré aujourd'hui d'effectuer un véritable bilan des actions entreprises pendant les dix ans qu'aura duré ce programme, car, d'une part, les résultats ne sont pas tous encore enregistrés et, d'autre part, parce que ceux-ci sont difficilement quantifiables, puisque l'objectif central de la Décennie était de sensibiliser la communauté internationale à la nécessité de prendre en compte la dimension culturelle du développement et, plus globalement, de l'inciter à réfléchir sur les ressorts profonds et la finalité du développement. Par ailleurs, le Comité intergouvernemental pour la Décennie mondiale du développement culturel a préféré mettre l'accent sur les actions de suivi de la Décennie.

21. Le grand intérêt qui a marqué la présentation du rapport de la Commission mondiale de la culture et du développement et les débats qu'il suscite, la déclaration commune sur la dimension culturelle nécessaire à l'appréhension des questions de santé signée conjointement par le Directeur général de l'UNESCO et le Secrétaire général de l'OMS dans le numéro d'août 1996 de la revue de cette organisation consacrée au thème "Culture et santé", l'article sur l'approche culturelle des questions d'environnement du Directeur général de l'UNESCO dans la revue du PNUE "Notre Planète", volume n° 2, 1996, sur le thème "La culture, les valeurs et l'environnement" et l'Accord complémentaire entre l'UNESCO et l'Organisation mondiale du tourisme pour donner à la culture la place éminente qui lui revient dans les stratégies et projets de développement touristiques, signé en février 1996, sont autant de témoignages que les thèmes de la Décennie font peu à peu leur chemin et deviennent réalité.

22. Même les conclusions de l'avant-dernier Sommet des sept pays les plus industrialisés appelé G-7 - qui s'est réuni à Lyon du 27 au 29 juin 1996 - portent la marque de cette évolution des mentalités, puisque y a été évoqué "l'investissement dans les personnes (qui est) aussi vital que l'investissement en capital" ainsi que le souhait que soit promue "la diversité culturelle et linguistique".

23. Le programme de la Décennie mondiale du développement culturel n'aura, certes, pas été le seul vecteur de ce changement, mais il l'aura accompagné, comme l'expression la plus

consciente de ce mouvement. La fin de la Décennie constitue ainsi la fin d'une étape qui marque le début d'une évolution profonde, dont les conséquences positives devraient connaître leur pleine mesure au prochain siècle.

II. RECOMMANDATIONS DE LA DEUXIEME SESSION EXTRAORDINAIRE DU COMITE INTERGOUVERNEMENTAL (avril 1995)

24. Lors de sa deuxième session extraordinaire d'avril 1995, le Comité intergouvernemental de la Décennie mondiale avait adressé des recommandations aux Etats membres ou au Directeur général. Comme en témoignent les projets mis en oeuvre au cours des deux dernières années décrits brièvement dans la section III ci-dessous, la recommandation invitant les Etats membres à concentrer leurs efforts sur les projets interdisciplinaires d'envergure régionale, à renforcer la coopération avec les partenaires des Nations Unies a été largement suivie. De même, la demande faite au Directeur général de prévoir pour le biennium 1996-1997 un montant de 1,5 million de dollars réservés aux projets de la Décennie proposés au Programme de participation a été satisfaite, ce qui a permis à 92 projets de recevoir un soutien financier. Enfin, le thème culture et développement figure en bonne place dans le Projet de programme et budget pour 1998-1999 selon les souhaits exprimés par le Comité.

25. La recommandation du Comité intergouvernemental relative au projet de Capitales culturelles régionales a été suivie par la Conférence générale (vingt-huitième session) qui a inscrit ce projet dans le programme du biennium en cours. Le Caire en 1996 et Tunis en 1997 ont ainsi été proclamées "Capitales culturelles régionales".

26. La recommandation sur les Routes de la soie, routes de dialogue a été reprise par la Conférence générale qui a invité les Etats membres à collaborer avec l'Institut international d'étude sur l'Asie centrale, créé au mois d'août 1995, pour approfondir le travail de documentation et de recherche concernant cette région.

III. ACTIVITES MISES EN OEUVRE DEPUIS LA DERNIERE SESSION DE LA CONFERENCE GENERALE (novembre 1995)

27. Celles-ci sont largement décrites dans le document CLT-97/CONF.203/3 mis à la disposition des participants à la vingt-neuvième session de la Conférence générale. Ce dernier, préparé pour la cinquième session ordinaire du Comité intergouvernemental de la Décennie mondiale du développement culturel (21-25 avril 1997) sera également présenté à la cinquante-deuxième session de l'Assemblée générale des Nations Unies au mois de novembre 1997.

28. Le présent rapport se limite donc à décrire brièvement les projets mis en oeuvre au cours des deux dernières années.

29. L'accent a été mis, au cours de ces deux dernières années, sur la mise en oeuvre de projets interdisciplinaires d'envergure régionale autour des champs d'action prioritaires ; le renforcement de la coopération interinstitutions autour de projets interdisciplinaires ; la poursuite des travaux de recherche sur les méthodes d'intégration de la dimension culturelle dans le développement et l'approfondissement du débat sur le rapport de la Commission mondiale de la culture et du développement, "Notre diversité créatrice".

30. La tendance à une mobilisation accrue en faveur du programme de la Décennie ainsi qu'à une augmentation des activités réalisées s'est confirmée au cours du présent biennium. Les

résultats de plusieurs projets ont ou vont ainsi faire l'objet de publications. C'est le cas pour le projet sur la méthodologie d'intégration de la dimension culturelle dans le développement ; le rapport de la Commission mondiale de la culture et du développement ; les Routes de la soie ; les Espaces du baroque ; Culture, tourisme, développement ; Pluralisme culturel ; Culture et santé ; Culture et environnement.

31. La promotion et la diffusion du rapport de la Commission mondiale de la culture et du développement s'est poursuivie grâce en particulier à sa traduction en plusieurs langues et à la publication de versions résumées. Les travaux de recherche méthodologique sur l'intégration des facteurs culturels dans les stratégies de développement se sont poursuivis par la publication d'un ouvrage intitulé "Une approche culturelle du développement - Manuel de planification : concepts et outils".

32. Parmi les projets mis en oeuvre en Afrique au cours du présent biennium, on pourrait citer : le Collège africain itinérant sur la culture et le développement ; le Système d'information culturelle en Afrique australe (SACIS), le séminaire régional de Bamako (Mali) sur le thème "Culture, tourisme et développement" et le séminaire de Lomé (Togo) sur la formation de spécialistes du développement culturel.

33. En Amérique latine et dans les Caraïbes, les activités les plus marquantes ont été le projet de Réseau régional d'information culturelle (SICLAC), le programme de MERCOSUR cultural incluant le projet "Misiones, un camino de integración" et la rencontre internationale sur le tourisme culturel organisée en novembre 1996 à La Havane (Cuba).

34. Dans les Etats arabes, les projets de Capitales culturelles régionales au Caire en 1996 et à Tunis en 1997 ont contribué à promouvoir les objectifs de la Décennie. On peut également mentionner le Séminaire régional de Sanaa (Yémen, septembre 1996) sur "Culture, tourisme et développement" et le colloque de Nouakchott (Mauritanie, novembre 1996) sur le thème "Les ressources en eau dans les zones arides et semi-arides, échanges de savoirs et de pratiques culturelles : l'apport des femmes".

35. Les principaux projets mis en oeuvre en Asie et dans le Pacifique ont pour thème : "Le contexte culturel de la gestion des ressources naturelles" avec la réunion régionale concernant l'Himalaya et l'Hindu-Kush organisée à Pokhara (Népal, janvier 1996), ainsi que les réunions tenues à Chiang Mai (Thaïlande) sur le même sujet ; "Investir dans la culture en Asie centrale" avec la réunion d'experts de Tachkent (Ouzbékistan, septembre 1996) et "Culture et santé", qui a donné lieu à l'organisation d'une conférence conjointe OMS-UNESCO à Chiang Mai (Thaïlande, mai 1996). Plusieurs réunions ont été organisées dans le cadre du projet Vaka Moana dont une sur le thème "Culture et développement durable dans le Pacifique".

36. En Europe, les projets : "Gestion du pluralisme culturel en Europe" ; "L'art à l'hôpital" ; "Culture de quartier, une interaction entre l'Afrique et l'Europe" ; "Danube bleu - dimensions culturelles du développement et de la coopération dans le bassin danubien" et le réseau interrégional d'informations culturelles "Culturelink" ont été poursuivis. Une conférence internationale sur le thème "Investir dans la culture" s'est tenue à Budapest (Hongrie, janvier 1997) et l'UNESCO a organisé avec l'Organisation mondiale du tourisme et l'Union européenne un forum sur le thème "Culture et tourisme" dans le cadre de la Foire internationale du tourisme de Milan (Italie, février 1996).

37. Une table ronde d'experts internationaux a été organisée au Siège de l'UNESCO, à Paris (France, juin 1997), sur le thème "Culture, tourisme, développement : les enjeux du

XXIe siècle". Egalement au Siège de l'UNESCO, a été organisée, du 20 mai au 4 juin 1997, une exposition "Les sciences dans l'art" pour célébrer la Journée mondiale de la culture et du développement.

38. La deuxième phase du projet "Routes de la soie, routes de dialogue" portant sur la zone de l'Amérique latine et des Caraïbes a été lancée à la réunion de La Havane (Cuba, novembre 1996). Les projets de "Routes du fer en Afrique" et de "Route de la foi" ont été poursuivis. Cinq colloques ont été organisés sur les différents aspects de l'art baroque, en Europe et en Amérique latine, dans le cadre du projet "Les Espaces du baroque".

IV. CINQUIEME SESSION ORDINAIRE DU COMITE INTERGOUVERNEMENTAL

39. La cinquième et dernière session du Comité intergouvernemental pour la Décennie mondiale du développement culturel, qui s'est tenue au Siège de l'UNESCO du 21 au 25 avril 1997, a considéré que le bilan de la Décennie était largement positif et que la fin de ce programme ne devait pas signifier la fin des projets et de l'action en faveur d'une meilleure prise en compte de la culture dans le développement. Dans les deux recommandations qu'il a adoptées à cette session, le Comité, tout en se félicitant de la participation active des Etats membres, des institutions des Nations Unies, d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales et de particuliers, à la mise en oeuvre des projets visant à la promotion des objectifs de la Décennie, les a invités à poursuivre leurs efforts notamment en adoptant une approche culturelle, afin d'assurer les conditions d'un développement humain durable dans le plein respect des diversités. Il a également invité le Directeur général à assurer la coopération de l'UNESCO à la réalisation des initiatives prises à cet effet, notamment par la mobilisation des ressources extrabudgétaires (voir annexe I).

40. Le Comité a insisté sur le suivi à donner à la Décennie sous forme d'activités et de projets à mettre en oeuvre dans le prochain biennium en vue d'assurer la préservation des acquis de la Décennie. A cet égard, il s'est félicité de la décision d'inclure dans le Projet de programme et de budget pour 1998-1999 plusieurs thèmes et projets lancés dans le cadre de la Décennie en particulier des projets sous-régionaux et régionaux visant à faciliter le dialogue interculturel ou interethnique ainsi que d'activités de suivi du rapport "Notre diversité créatrice" comme la Conférence de Stockholm (Suède, 1998) sur les politiques culturelles pour le développement. Le Comité a souhaité, dans sa recommandation adressée à la Conférence générale, que soit reconduit pour le prochain biennium, le principe de la réserve spéciale au titre du Programme de participation appliqué au cours des précédents exercices pour les projets Culture et développement.

V. PROJET DE RESOLUTION

41. La Conférence souhaitera peut-être, après avoir examiné le présent rapport du Comité intergouvernemental sur ses activités pendant la période 1996-1997, adopter le projet de résolution suivant :

La Conférence générale,

1. Rappelant la recommandation n° 27 de la Conférence mondiale sur les politiques culturelles (Mexico 1982), la résolution 23 C/11.10 sur la Décennie mondiale du développement culturel et la résolution 41/187 par laquelle l'Assemblée générale

des Nations Unies (New York, 1986) a proclamé, pour la période 1988-1997, la Décennie mondiale du développement culturel, placée sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture,

2. Se félicite de l'évaluation réalisée par le Comité intergouvernemental pour la Décennie mondiale du développement culturel lors de sa cinquième session ordinaire (21-25 avril 1997) et du bilan largement positif qu'il a tiré des activités mises en oeuvre dans le cadre de cette Décennie,
3. Prenant note des recommandations formulées par le Comité intergouvernemental lors de sa cinquième et dernière session (avril 1997),
4. Se félicite de la participation active des Etats membres, par l'intermédiaire des comités nationaux pour la Décennie notamment, des institutions des Nations Unies, d'organisations intergouvernementales, non gouvernementales et de particuliers, à la mise en oeuvre de projets visant à la promotion des objectifs de la Décennie,
5. Prend acte des résultats enregistrés dans la sensibilisation des institutions publiques et privées ainsi que d'un large public dans le monde entier à la nécessité de mieux prendre en compte la dimension culturelle dans le processus de développement ;
6. Note avec satisfaction que le Projet de programme et de budget pour le biennium 1998-1999 a pris en compte les enseignements, l'expérience acquise et la dynamique créée par la Décennie, et permet de préserver les acquis de la Décennie à travers, en particulier, le suivi de la mise en oeuvre de certains grands projets et d'activités sur des thèmes associant la culture et le développement ainsi que par le suivi du rapport "Notre diversité créatrice" ;
7. Invite les Etats membres, les institutions des Nations Unies, les OIG et les ONG, la société civile ainsi que les particuliers à poursuivre leurs efforts en vue de promouvoir la mise en oeuvre effective des objectifs de la Décennie, notamment en adoptant une approche culturelle dans les processus de formulation et de mise en oeuvre des stratégies, programmes et projets de développement, afin d'assurer les conditions d'un développement humain durable dans le plein respect des diversités ;
8. Invite le Directeur général à prendre les dispositions nécessaires pour que l'Assemblée générale des Nations Unies soit saisie d'une proposition visant à prendre en compte la dimension culturelle du développement dans la formulation de la stratégie internationale de la prochaine Décennie des Nations Unies pour le développement.

ANNEXE I

RECOMMANDATION RELATIVE AU SUIVI DE LA DECENNIE DANS LE PROCHAIN 29 C/5

Le Comité intergouvernemental,

Rappelant la recommandation n° 27 de la Conférence mondiale sur les politiques culturelles (Mexico 1982), la résolution 23 C/11.10 sur la Décennie mondiale du développement culturel et la résolution 41/187 par laquelle l'Assemblée générale des Nations Unies (New York, 1986) a proclamé, pour la période 1988-1997, la Décennie mondiale du développement culturel, placée sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture,

Se félicitant de la participation active des Etats membres, par l'intermédiaire des comités nationaux pour la Décennie en particulier, des institutions des Nations Unies, d'organisations intergouvernementales, d'organisations non gouvernementales et de particuliers, à la mise en oeuvre de projets et notamment de réseaux régionaux et interrégionaux visant à la promotion des objectifs de la Décennie,

Prend acte des résultats enregistrés dans la sensibilisation des institutions publiques et privées ainsi que d'un large public dans le monde entier à la nécessité de mieux prendre en compte la dimension culturelle dans le processus de développement ;

Invite les Etats membres, les institutions des Nations Unies, les OIG et les ONG, la société civile ainsi que les particuliers à poursuivre leurs efforts en vue de promouvoir la mise en oeuvre effective des objectifs de la Décennie, notamment en adoptant une approche culturelle dans les processus de formulation, de mise en oeuvre et d'évaluation des stratégies, programmes et projets de développement, afin d'assurer les conditions d'un développement humain durable dans le plein respect des diversités ;

Invite le Directeur général à continuer à assurer la coopération de l'UNESCO à la réalisation des initiatives prises à cet effet, en ce qui concerne notamment la mobilisation de fonds extrabudgétaires ;

Invite le Directeur général à adopter, dans l'élaboration de sa structure d'organisation pour la mise en oeuvre du 29 C/5, la solution la mieux appropriée pour garantir la coordination et la cohérence de ces initiatives, ainsi que la préservation des acquis de la Décennie ;

Recommande à la Conférence générale de veiller à ce que les enseignements, l'expérience acquise et la dynamique créée par la Décennie soient pris en compte dans le programme du prochain biennium, compte tenu de la résolution 28 C/3.2 qu'elle a adoptée à sa vingt-huitième session et par laquelle elle a demandé, entre autres, que "la prise en compte de la dimension culturelle dans le processus de développement durable (...) reste une priorité dans les programmes de l'UNESCO après l'achèvement de la Décennie" ;

Recommande à la Conférence générale de reconduire en 1998-1999 le principe de la réserve spéciale au titre du Programme de participation appliqué au cours de précédents biennia pour les projets sur le thème "Culture et développement" ;

Recommande à la Conférence générale de demander à l'Assemblée générale des Nations Unies, après lui avoir fait rapport des activités entreprises depuis la dernière session ordinaire du Comité intergouvernemental, de prendre en compte la dimension culturelle du développement dans la formulation de la stratégie internationale de la prochaine Décennie des Nations Unies pour le développement.

RECOMMANDATION RELATIVE AUX OBJECTIFS DE LA DECENNIE ET A L'ELIMINATION DE LA PAUVRETE

Le Comité intergouvernemental,

Rappelant que le principal objectif de la Décennie est de promouvoir la prise en considération de la dimension culturelle dans le développement,

Rappelant que le développement culturel s'inscrit dans l'ensemble des efforts de développement,

Rappelant la résolution 28 C/3.2 sur la Décennie adoptée par la Conférence générale,

Soulignant l'importance de la culture pour favoriser la participation pleine et entière des populations au développement social, économique et culturel de leur pays,

Se félicitant des progrès accomplis dans la compréhension des liens entre la culture et le développement,

Profondément préoccupé par le fait que l'extrême pauvreté continue à s'étendre dans tous les pays du monde, quelle que soit leur situation économique, sociale, culturelle et qu'elle affecte gravement les individus, les familles et les groupes les plus vulnérables,

Rappelant la résolution A/50/107 du 20 décembre 1995 par laquelle l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé la Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté,

Invite les Etats membres à renforcer dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté les actions entreprises en faveur des familles, des communautés et groupes de population en situation d'extrême pauvreté touchés par l'exclusion sociale, économique et culturelle ;

Prie la Conférence générale de l'UNESCO d'être attentive, dans la préparation des programmes des prochains biennia et dans leur mise en oeuvre, à la prise en compte de la dimension culturelle du développement pour tous, en particulier pour les femmes, les enfants, les familles et les groupes de populations mentionnés.

ANNEXE II

**I. LISTE DES ETATS MEMBRES A L'ISSUE DE LA
CONFERENCE GENERALE A SA VINGT-HUITIEME SESSION**

Résolution 28 C/3.3

Angola	Mexique
Arménie	Ouganda
Belgique	Pakistan
Botswana	Philippines
Brésil	Portugal
Cameroun	République de Corée
Chili	Roumanie
Egypte	Sierra Leone
Equateur	Slovaquie
France	Soudan
Géorgie	Suède
Haïti	Suisse
Italie	Thaïlande
Japon	Togo
Jordanie	Tunisie
Malaisie	Turquie
Malawi	Ukraine
Mali	Uruguay
Mauritanie	Zimbabwe

**Mandat venant à expiration
à la fin de la vingt-neuvième session**

**Mandat interrompu par la fin
de la Décennie, le 31 décembre 1997**

Groupe I	Belgique France Italie Portugal	Groupe I	Suède Suisse Turquie
Groupe II	Slovaquie	Groupe II	Arménie Géorgie Roumanie Ukraine
Groupe III	Brésil Equateur Mexique	Groupe III	Chili Haïti Uruguay
Groupe IV	Philippines Rép. de Corée Thaïlande	Groupe IV	Japon Malaisie Pakistan

Groupe V (a) Botswana
Cameroun
Malawi
Ouganda
Togo

Groupe V (a) Angola
Mali
Sierra Leone
Zimbabwe

Groupe V (b) Egypte
Tunisie

Groupe V (b) Jordanie
Mauritanie
Soudan

**II. LISTE DES MEMBRES DU BUREAU DU COMITE
INTERGOUVERNEMENTAL POUR LA DECENNIE MONDIALE DU
DEVELOPPEMENT CULTUREL**

Malawi
Pakistan
Slovaquie

Soudan
Suède
Uruguay